



LA DÉFENSE DU CINÉMA D'AUTEUR SUR GRAND ÉCRAN EN RÉGION

Des citoyens de Disraeli se mobilisent et réclament l'accessibilité aux œuvres cinématographiques dès leur sortie

Mémoire présenté
au ministère de la Culture et des Communications
dans le cadre de la consultation publique
sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mai 2016

Cinéma du lac
950, rue Saint-Gérard
Disraeli (Québec) G0N 1E0
Téléphone : 418 458-1015

LA DÉFENSE DU CINÉMA D'AUTEUR SUR GRAND ÉCRAN EN RÉGION

Des citoyens de Disraeli se mobilisent et réclament l'accessibilité aux œuvres cinématographiques dès leur sortie

« Je ne viens pas du monde de la culture, mais j'ai un intérêt certain pour la culture. Je n'ai aucun parti pris pour ou contre un secteur en particulier, mais s'il y a une question qui me préoccupe, c'est le renouvellement des publics et l'accessibilité à la culture. »

Luc Fortin¹

Si, comme elle l'a récemment écrit dans son mémoire, l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) partage entièrement la préoccupation de celui qui était ministre de la Culture et des Communications en mars dernier, il en va tout autant pour le Cinéma du lac. Préoccupation, parce que difficulté bien réelle d'accéder au cinéma d'auteur québécois et étranger pour une salle parallèle en région comme la nôtre ; inquiétude, parce que, sans cette accessibilité, les membres du conseil d'administration du Cinéma du lac ne peuvent garantir l'avenir de l'organisme à moyen terme. Ce mémoire se veut un cri du cœur pour témoigner d'une situation aberrante dans l'espoir d'une issue enfin favorable à tous les citoyens du Québec, sans exception.

CINÉMA DU LAC | Le Cinéma du lac a vu le jour en 2007 à Disraeli, en Chaudière-Appalaches, dans l'auditorium de la Polyvalente de Disraeli. Situé à environ 30 km de Thetford Mines, 90 km de Sherbrooke et 70 km de Victoriaville, il répondait à une volonté très claire du milieu de voir, sur grand écran, un cinéma d'auteur peu exploité par les salles commerciales s'établir dans la région. Tout de suite, l'organisme est devenu membre de l'ACPQ et de son Réseau Plus qui l'ont aidé à démarrer, à établir sa programmation et à former deux projectionnistes. La SODEC a participé financièrement à l'acquisition d'un projecteur en 35 mm alors que le ministère de la Culture et des Communications soutenait les efforts de l'organisme avec une première aide financière issue du programme d'Appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur. Ce soutien s'est ensuite répété chaque année (sauf entre septembre 2012 et mars 2013) et il relève désormais du Programme d'aide à la promotion et à la diffusion géré par la SODEC.

¹ PETROWSKI, Nathalie. « L'ascension rapide d'un illustre inconnu », *La Presse Plus*, [En ligne], mars 2016, <http://plus.lapresse.ca/screens/182f92ab-4116-4bff-9153-8bf0394f29e1%7C0.html>

Lorsque, en 2010, l'unique projectionniste restant et coordonnateur de l'organisme est décédé, le Cinéma du lac s'est retrouvé dans une impasse. Après des recherches infructueuses au sein de la communauté pour lui trouver un remplaçant, nous nous sommes dit que la solution était d'aller vers le numérique et de former plusieurs équipes de projectionnistes bénévoles pour que la structure ne repose jamais plus sur les épaules d'une seule personne. Une présentation détaillée de la situation fut diffusée dans le journal communautaire *Le Cantonnier* en octobre 2010, avec un appel bien senti à l'implication des citoyens pour sauver leur cinéma. Plusieurs personnes s'étant manifestées, nous avons procédé à une collecte de fonds auprès de la Ville de Disraeli, du député et ministre de l'époque, monsieur Laurent Lessard, de Desjardins, Caisse du Carrefour des lacs, et de la population. En attendant, afin de nous permettre de ne pas interrompre nos projections, l'ACPQ nous a prêté un projecteur numérique. Au printemps 2011, ayant atteint notre objectif financier, nous avons réussi à doter le Cinéma du lac d'un projecteur numérique. Des formations techniques pour la manipulation des appareils furent données aux sept équipes de deux bénévoles chacune, des consignes d'utilisation rédigées, et des horaires de projection élaborés.

À partir de ce moment, nous avons posé de nombreux gestes pour stabiliser l'organisme, avec, dans certains cas, de très belles réussites : élaboration de partenariats avec le Service des loisirs et de la culture de Disraeli pour la présentation annuelle d'un film gratuit pendant la semaine de relâche scolaire ainsi qu'avec les écoles primaires et CPE de la région pour celle, exclusive, d'un long métrage juste avant cette semaine de relâche ; établissement et adoption de règlements généraux ; modification à la hausse du nombre d'administrateurs bénévoles du conseil (de 3 à 5) ; création d'une banque de noms et adresses électroniques pour la promotion de chacun de nos films (de 80 en 2010, nous en sommes à 403 aujourd'hui) ; extension considérable de notre rayonnement (des gens font jusqu'à 70 km pour venir voir un film à Disraeli) et augmentation de notre assistance (de 657 spectateurs en 2010, nous avons atteint le plancher des 2000 depuis 2013) ; création de nos bandes-annonces diffusées avant chaque projection pour inciter la clientèle à suivre notre programmation et à encourager leur cinéma d'auteur ; création et mise à jour de très nombreux documents administratifs pour nos successeurs éventuels afin qu'ils n'aient pas à tout recommencer du début ; augmentation en 2012 du nombre de projections par film avec l'ajout du dimanche après-midi (de 2 à 3 projections) ; création d'une page Facebook ; recrutement de bénévoles au gré des départs ; etc. De plus, la présidente de l'organisme, Johanne Laurendeau, siège au conseil d'administration de l'ACPQ depuis 2012.

Chaque année, le Cinéma du lac projette en moyenne 24 longs métrages et documentaires de fiction et d'animation, dont un pourcentage élevé de plus de 40 % de productions québécoises. Notre programmation est déterminée par un comité constitué des projectionnistes bénévoles pour garantir une bonne représentativité des goûts de notre clientèle diversifiée. Chaque long métrage bénéficie de 3 projections depuis 2012 (seule salle parallèle à présenter autant de projections pour chaque film). Nous distribuons annuellement plus de 2000 dépliants et près de 500 affiches sur tout le territoire du secteur Sud de la MRC des Appalaches, soit dans une dizaine de municipalités.

Depuis 2011, nous nous sommes fait un devoir d'inviter systématiquement chacun des réalisateurs des films d'auteur québécois retenus : André Forcier, Yves Sioui-Durand, Alain Chartrand, Olivier Higgins et Mélanie Carrier, Robin Aubert, Jimmy Larouche, Patrick Gazé, Martin Talbot, Julie Lambert et Charles-Olivier Michaud ont accepté notre invitation. Aussi, en 2011, nous avons participé aux Journées de la culture de Disraeli en invitant René Robitaille, coordonnateur du programme L'ŒIL CINÉMA de l'ACPQ, pour une conférence sur les coulisses de la réalisation d'un film.

En 2014, le *Plan culturel numérique* du gouvernement du Québec est arrivé. Pour l'avenir du Cinéma du lac, nous avons pensé qu'il était souhaitable de prendre le train alors qu'il passait. Nous nous sommes donc attelés à la tâche afin de traverser à nouveau les étapes d'achat et d'installation des nouveaux équipements. Le Cinéma du lac a reçu un montant d'un peu plus de 50 000 \$ pour l'acquisition d'un projecteur DCP aux normes internationales, d'un grand écran et de haut-parleurs performants. La très nette amélioration des conditions de projection fait l'admiration de tous !

Toutes ces activités et réalisations contribuent de façon inaltérable à une meilleure santé culturelle de la population et à un sentiment d'appartenance et de fierté particulièrement important dans le processus de revitalisation que traverse Disraeli ces années-ci. Nous voyons le public s'ouvrir à des langages cinématographiques diversifiés, à des paroles d'auteurs exigeantes, différentes de celles véhiculées par le cinéma commercial ; nous entendons ce même public raffiner son sens critique et nous exprimer régulièrement sa reconnaissance pour l'enrichissement que ces activités lui procurent. C'est dans ces moments que nous récoltons notre récompense pour les milliers d'heures de bénévolat investies chaque année dans ce très beau projet – et grand défi – de cinéma d'auteur en région ! Et notre encouragement, essentiel, provient de partenaires comme l'ACPQ, le ministère de la Culture et des Communications et la SODEC, qui nous soutiennent dans nos efforts pour la défense de la culture et du cinéma d'auteur québécois et étranger sur grand écran.

ACPQ | Sans le soutien d'une association de regroupement national comme l'ACPQ, nous ne pourrions réussir à diriger bénévolement un cinéma d'auteur en région. Que ce soit pour les listes de programmation, les liens avec les distributeurs, les réservations des films et leur transport, tout un support logistique et une offre de services variés sont mis en œuvre pour appuyer les membres et leur permettre de fonctionner de façon professionnelle et rapide. Le matériel promotionnel mis à notre disposition de même que la visibilité procurée par le site Internet de l'ACPQ à chacune des salles parallèles et à leurs clientèles respectives sont des exemples d'outils qui participent de l'image de qualité reconnue et appréciée de la population. La direction et les employés de l'ACPQ sont toujours prêts et disposés à aider les membres et à résoudre quelque problématique que ce soit. Le congrès annuel, qui permet aux membres disséminés à travers le Québec de se réunir pendant deux jours à Montréal, de parler passionnément de cinéma, de discuter de difficultés partagées et de réfléchir à des solutions, est un rendez-vous incontournable de vie associative riche et porteuse d'avenir. Seuls, nous n'y arriverions pas.

De plus, la voix que représente l'ACPQ auprès des instances gouvernementales s'avère des plus précieuses pour chacun des membres. Combien de programmes ont trouvé leur origine dans cette voix ? L'aide à la publicité, le défunt Appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur du MCC, le nouveau programme d'Aide à la promotion et à la diffusion Volet Aide à la diffusion complémentaire de la SODEC en sont des exemples et autant de preuves du rôle incontournable que joue cette association dans l'industrie du cinéma. Tous en bénéficient : le gouvernement, les membres et la population. Sans la création de ces aides financières, nous ne réussirions pas à mener nos efforts à terme. Cela dit, même avec des aides financières appréciables – quoiqu'en diminution très inquiétante pour l'avenir : le Cinéma du lac a vu cette aide fondre de 50 % entre 2012 et 2015... – et un équipement technique très sophistiqué, tant que nous n'obtiendrons pas l'accès aux nouveaux films en même temps que les salles commerciales ou du moins beaucoup plus rapidement que maintenant, nous pourrions difficilement développer notre public, avec les conséquences inévitables que cela suppose. La survie des salles parallèles, à plus ou moins long terme, passe par l'accessibilité aux films.

ACCESSIBILITÉ | Tous nos efforts pour défendre la culture sont peut-être admirables, mais un frein d'importance, depuis trop longtemps, mine ces derniers : l'accessibilité aux films. Comme l'écrit si bien l'ACPQ dans son Mémoire présenté au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle,

« La production cinématographique québécoise est largement financée avec l'argent des contribuables, qu'ils soient des grands centres ou des régions. N'est-il pas temps de soutenir adéquatement la diffusion de ces œuvres cinématographiques et de s'assurer, par des mesures concrètes, qu'elles soient accessibles sur grand écran en même temps partout au Québec ?² »

En effet, comment expliquer et comprendre que l'argent public qui sert à financer la production de nos films québécois ne puisse retourner en part plus importante dans les salles parallèles, organismes sans but lucratif, dont les bénévoles se dévouent corps et âme pour défendre des œuvres qu'ils sont obligés d'attendre et d'attendre avant de réussir à les programmer, le temps que les salles commerciales, au profit de distributeurs privés et du leur, ramassent le plus d'argent possible avant d'ouvrir enfin la fenêtre de diffusion pour les salles comme la nôtre ? En ayant accès aux films en même temps que les salles commerciales, les salles parallèles verraient augmenter leur clientèle et, conséquemment, leurs revenus. Cet argent supplémentaire les aiderait à faire face à des dépenses de plus en plus importantes (assurances, droits de diffusion, frais de surveillance, etc.) dans un contexte d'aide financière gouvernementale en perte de vitesse, à créer de l'emploi, à stopper l'essoufflement de plus en plus alarmant des bénévoles et à faire du développement. Tous les rouages d'un système cohérent et constructif nous semblent en place si ce n'est que les distributeurs, de concert avec les salles commerciales, pour des intérêts strictement économiques, compromettent depuis des années la fluidité de cette logique et le rayonnement du travail de trop d'artisans du cinéma qui n'en finissent plus de déplorer le peu de visibilité de leurs films à travers le Québec.

Nos spectateurs comprennent parfaitement l'importance de soutenir leur cinéma local, mais, comme chacun de nous, ils souhaitent pouvoir visionner les films au moment de leur sortie. Ils prennent alors leur voiture et font un aller-retour à Sherbrooke ou à Victoriaville. Ce faisant, ils vont même à l'encontre des politiques en matière de développement durable, d'environnement et de lutte à la pollution ! Comment leur en vouloir ? Nous sommes incapables de répondre à leur désir alors qu'un super équipement attend dans l'auditorium... Certains d'entre eux reviendront voir le film au Cinéma du lac lorsque, finalement, nous aurons peut-être réussi à l'obtenir, mais combien de spectateurs, qui seraient volontiers restés chez eux au lieu de faire toute cette route, aurons-nous perdus, faute d'une diffusion du cinéma d'auteur équitable en synchronisme pour tous les contribuables québécois ?

² Permettre à tous les citoyens du Québec de découvrir et d'apprécier leur cinéma, Mémoire déposé par l'ACPQ au MCC, avril 2016, p. 6

Nous espérons que notre nouvel équipement numérique DCP attirerait de nouveaux spectateurs. Malheureusement, force est de constater qu'il n'en est rien. Les gens apprécient, certes, la qualité technique que nous leur offrons, mais, nous ne le dirons jamais assez, ce qu'ils veulent, c'est voir les films à leur sortie. Pire : nous irions jusqu'à avancer que certains distributeurs ont resserré leurs critères depuis la mise à niveau numérique des salles parallèles. Cette année, l'obtention de certaines dates de diffusion s'est avérée encore plus ardue qu'avant, voire impossible, dans quelques cas. La rétention des films semble plus vive qu'avant. Que l'on cesse donc de nous tarauder avec les solutions à trouver pour le renouvellement de l'auditoire et que l'on commence par concéder l'accès des salles parallèles aux films dès leur sortie ! Les gens viendront et, ce faisant, entameront le processus de régénération tant souhaité.

Lors de l'entrevue³ qu'accordait Nathanaël Karmitz à Odile Tremblay dans le cadre de son retrait du projet de rachat du complexe de cinéma Excentris à la suite d'une étude approfondie du milieu et de la situation du cinéma à Montréal, le dirigeant du groupe français MK2 affirmait : « Il y a beaucoup de festivals, mais sur l'offre cinématographique, on voit peu de place pour le cinéma québécois. » Gênant, non ? Et son observation concernait uniquement Montréal... Qu'aurait-il dit de la situation en région ? Si nous sommes fiers de voir nos films québécois réaliser de belles carrières à l'étranger et que nous aimons le proclamer haut et fort, il serait grand temps de faire en sorte, par des décisions courageuses et concrètes, que plus jamais quiconque ne puisse énoncer une telle absurdité, pourtant bien réelle, incompréhensible et honteuse. Il serait bien, en effet, qu'enfin le cinéma québécois puisse rayonner en même temps sur tout le territoire québécois, sans discrimination aucune.

Dans notre région, défavorisée, l'offre culturelle est réduite et le Cinéma du lac est un rendez-vous important pour toutes les personnes de notre communauté sensibles à la culture. Chaque film est une respiration, une ouverture sur le monde, sur sa diversité, et sur la qualité de notre cinéma québécois. Perdre le Cinéma du lac signifierait, pour beaucoup d'entre nous, outre la perte de la fréquentation locale du septième art sur grand écran, celle de l'accès à une expression artistique unique et à un enrichissement personnel et collectif. Nous espérons vivement que le gouvernement réalise l'urgence de légiférer dans ce dossier épineux, aux conséquences néfastes depuis trop longtemps, et comprenne que la défense de la culture et du cinéma québécois est vraiment l'affaire de TOUS les citoyens du Québec.

³ TREMBLAY, Odile. « MK2 renonce à Excentris, mais pas à Montréal », *Le Devoir*, [En ligne], avril 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/cinema/469465/le-complexe-excentris-tombe-au-combat>